

**Délibération du Conseil Municipal
de la Commune de CADENET**

N° 56 /2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 084-218400265-20230619-CM190623_56-DE

Mis en ligne le **21 JUIN 2023**

Session du 19 juin 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE 19 juin
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin sous la présidence
de M. Jean Marc BRABANT

Date de la convocation : 13 juin 2023

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET SANHADJI, LORIEDO, RAOUX
JACQUEME, DUVAL, BOISGARD, MANGANARO, BOY COURROUX, DE LAURENS DE
LACENNE, JAUMARY, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, LAVOREL, LEROY, SCHOFFIT,
RIPERT, SEVE, VOREUX, DEBIT, KHALIZOFF, MARTIN,

Secrétaire de séance : Valérie GRANGE

Absents : LACOSTE

Absents excusés : SLAVICEK, BASTIE, BERGE, CAUSSARIEU

Procurations :

Mme SLAVICEK LACENNE	a donné procuration à	Mme DE LAURENS DE
Mme BASTIE	" "	M. BRABANT
Mme BERGE	" "	Mme LAVOREL
M. CAUSSARIEU	" "	M. MANGANARO

**DEMANDES DE SUBVENTIONS – VALORISATION DU SITE DU CHATEAU
DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU CONTRAT
DE PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON**

Madame Valérie BOISGARD, Adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine, indique à l'assemblée qu'une aide régionale pourrait être sollicitée dans le cadre du contrat de Parcs, la Commune de CADENET faisant partie intégrante du Parc Naturel Régional du Luberon.

Le contrat de Parc permet d'intervenir sur des enjeux liés à la préservation de la biodiversité en lien avec le Plan climat Régional en recherchant la meilleure articulation avec les interventions sectorielles. Les contrats de Parcs sont contractualisés avec les neuf Parcs Naturels Régionaux et peuvent venir financer les projets du Territoire portés par d'autres maîtres d'ouvrage que les syndicats mixtes des Parcs.

Les échanges avec les services régionaux et le Parc naturel Régional du Luberon ont ainsi permis d'identifier la possibilité de soumettre au vote des élus régionaux la demande portant sur les postes relatifs au volet « Espaces verts et cheminements » sur lequel le dispositif « chaine patrimoniale » régional n'intervient pas.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 084-218400265-20230619-CM190623_56-DE

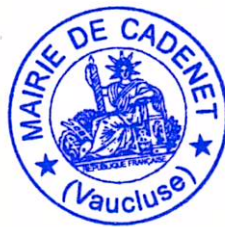


Considérant l'urgence de démarrer les travaux au plus tôt à savoir en septembre/octobre 2023 pour sécuriser le site suite à l'étude géotechnique sur les risques d'éboulements et le valoriser.

**Après avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du dispositif du Contrat de Parc pour un montant de 87 661,60 €, représentant 80% de la dépense HT portant sur les travaux espaces verts et cheminements estimés à 109 577€HT, par notre maître d'œuvre qui est également le Parc Naturel Régional du Luberon,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Le Maire
Jean-Marc BRABANT



La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE